



1-DISPOSITIONS GENERALES

Le locataire ne peut en aucune circonstance de prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat.

2-PAIEMENT- TARIF

Les prix sont indiqués en Euros et ne comprennent pas la taxe de séjour.

La réservation devient effective dès lors que le locataire retourne un exemplaire du présent contrat signé, accompagné du montant de l'acompte (25% de la somme total) avant la date indiquée au contrat. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire

Le solde de la location est versé le jour de l'arrivée, après l'établissement d'un état des lieux contradictoire.

3-DEPOT DE GARANTIE OU CAUTION

A l'arrivée, un dépôt de garantie est demandé par le propriétaire.

Il est restitué au locataire, après l'état des lieux contradictoire de sortie, déduction faite, si nécessaire, du coût de remise en état des lieux et des frais de remplacement des éléments et équipements mis à disposition. Ce délai ne peut dépasser 60 jours.

Si le cautionnement est insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la différence, sur la base de justificatifs donnés par le propriétaire.

4-UTILISATION DES LIEUX

Le locataire utilise la location d'une manière paisible et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux.

A son départ, le locataire s'engage à rendre le logement aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers.

Le propriétaire doit fournir le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintient en état de servir.

5-NOMBRE D'OCCUPANTS

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil indiquée sur le contrat. Toutefois, un dépassement peut être accordé par le propriétaire. Dans ce cas et compte tenu des charges supplémentaires occasionnées par la modification du nombre d'occupants, un supplément peut être calculé au prorata du nombre de personnes.

6- ARRIVEE-DEPART-REMISE DES CLES

Les arrivées ont lieu le dimanche entre 16 et 18h. Les départs ont lieu le samedi de 10h à 12h.

Toutefois pour faciliter l'arrivée ou le départ, les horaires pourront être modifiés avec l'accord du propriétaire.

7- ETAT DES LIEUX ET INVENTAIRE

L'état des lieux et inventaire du mobilier et des divers équipements sont faits contradictoirement au début et à la fin du séjour par le propriétaire et portent la signature des deux parties.

8-ABSENCE ET RETRACTATION

Pour les réservations effectués par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-20-4 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

9- ANNULATION PAR LE LOCATAIRE

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire

- a) annulation avant d'arriver dans les lieux : l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 h qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le paiement du solde de la location.
- b) si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement

10- ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées, ainsi qu'une indemnité au moins égale à celle que le locataire aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

11- ANIMAUX

Les chiens de petite taille sont acceptés (maximum 2). Toutefois, le propriétaire de l'animal reste responsable de tous les dégâts, troubles du voisinage (abolements, morsures, comportements agressifs, ...) occasionnés par son animal et prendra toutes les mesures nécessaires pour les faire cesser. De plus un montant forfaitaire 20€ sera demandé pour le ménage lié à la présence d'un animal.

12- ASSURANCES

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il est souhaitable qu'il s'informe auprès de son assureur.

13- LITIGES OU RECLAMATIONS

Pour tous les litiges qui naîtraient de l'exécution ou de l'interruption du présent contrat, seuls les tribunaux du ressort du lieu de l'immeuble objet de la location sont compétents.

14-PREUVE

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part du propriétaire dont le locataire reporterait la preuve, les données conservées dans le système de réservation ont force probante quant aux commandes passées par le locataire. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

15- VENTE EN LIGNE

Responsabilité et garantie

Les transactions réalisées par le biais du site internet relèvent des seuls rapports du client avec le vendeur.

Le client reconnaît qu'agissant en qualité de simple intermédiaire, le propriétaire du site internet ne peut, en aucun cas, voir sa responsabilité engagée relativement aux informations communiquées par le vendeur, ni aux contrats de prestations que le client aura conclu avec le vendeur.

De ce fait, tout manquement aux conditions de la réservation, telles qu'indiquées aux présentes conditions, est sous l'entière responsabilité du vendeur.

Le propriétaire du site internet ne garantit, ni ne porte fort de sa solvabilité ou du respect des engagements, de la qualité des prestations ou de leur conformité.

De ce fait le propriétaire du site internet ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable au titre de la fourniture des services de tout préjudice, quel qu'il soit, supporté, le cas échéant, par le client.